

**S E A N C E   D U   C O N S E I L   M U N I C I P A L**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la **réunion du Conseil Municipal de la commune de Savennières**, qui se tiendra le :

**Jeudi 28 mai 2026 à 19H00**

Salle du Conseil  
2 Place Simone Veil  
49170 Savennières

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du 5 mai 2026
2. 2026-38 : Renouvellement de l'adhésion au service paye du CDG 49
3. 2026-39 : Patrimoine – Acquisition du 7 rue Duboys d'Angers
4. 2026-40 : Patrimoine - Vente du 2 rue Duboys d'Angers - appartement n°2
5. 2026-41 : Décision modificative n°1 du budget principal
6. Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) par délégation du conseil municipal au Maire
7. Informations diverses



Jérémy GIRAULT

Maire de la commune de Savennières

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de SAVENNIÈRES, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, mairie de Savennières, 2 Place Simone Veil, 49170 Savennières, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Jérémy GIRAULT, Maire ;  
Ouverture de la séance à : 19h20.

## 1. Quorum

Présent(s)	P	Absent(s)	A	Absent(s) excusé(s)	AE
1 GIRAULT Jérémy	P	6 MAHÉ Loïc	A	11 BLANCHARD Frédéric	A
2 ROUSIER Claire	P	7 VIDAL-BEAUDET Laure	P	12 DAGORNE Julien	AE
3 DÉCHANT Raoul	P	8 PINEAU Florence	P	13 BONHOMME Anika	P
4 OURLIN Nataly	AE	9 GUISELIN Laure	AE	14 QUEIJO Marion	AE
5 RENAUD Jean-Luc	AE	10 BRARD Nicolas	P	15 GITTON Nicolas	P

1 Mme Marion QUEIJO	Donne pouvoir à	M. Nicolas BRARD
2 Mme Laure GUISELIN	Donne pouvoir à	Mme Claire ROUSIER
3 M. Jean-Luc RENAUD	Donne pouvoir à	M. Jérémy GIRAULT
4 Mme Nataly OURLIN	Donne pouvoir à	Mme Laure VIDAL BEAUDET
5 M. Frédéric BLANCHARD	Donne pouvoir à	Mme Anika BONHOMME

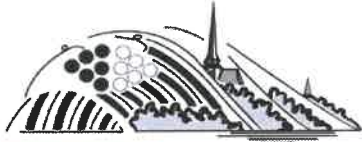
<b>Nombre de conseillers en exercice</b>	<b>15</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>8</b>
<b>Nombre de pouvoir</b>	<b>5</b>
<b>Quorum</b>	<b>8 élu.es</b>
<b>Nombre de voix exprimées (présents et pouvoirs)</b>	<b>13</b>

## 2. Désignation du secrétaire de séance

CM	Secrétaire de séance
13/01/2026	Nataly OURLIN
21/03/2026	Raoul DÉCHANT
31/03/2026	Frédéric BLANCHARD
05/05/2026	Anika BONHOMME
<b>28/05/2026</b>	<b>Nicolas BRARD</b>

**A venir :** Julien DAGORNE, Raoul DÉCHANT

\*\*\*\*\*

**SAVENNIÈRES****Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 mai 2026**

ABSTENTION	0	Dont pouvoir(s)	0
CONTRE	0	Dont pouvoir(s)	0
POUR	13	Dont pouvoir(s)	5

**2026-38 : Renouvellement de l'adhésion au service paye du CDG 49**

Monsieur le Maire expose :

La commune est adhérente au service paye du Centre Départemental de Gestion de Maine et Loire. Cette prestation comprend entre autres, l'établissement des bulletins de paie, le transfert des fichiers DSN (Déclaration sociale nominative), le calcul des charges sociales, ...

L'adhésion à ce service est prévue pour la durée du mandat électif de l'assemblée délibérante, plus deux mois.

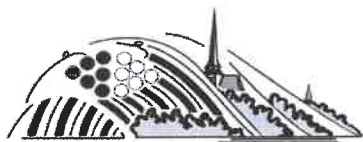
Il est proposé de reconduire cette adhésion. La convention détermine une facturation des prestations, d'après le prix de revient moyen de confection d'un bulletin de salaire, soit 5 € (pour l'année 2026) contre 4,80 € sur le mandat précédent.

Aussi, je vous propose :

- De valider le renouvellement de cette adhésion
- De valider la convention correspondante
- D'autoriser mon représentant ou moi-même à signer la convention et tout document nécessaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte ces propositions.

ABSTENTION	0	Dont pouvoir(s)	0
CONTRE	0	Dont pouvoir(s)	0
POUR	13	Dont pouvoir(s)	5


**SAVENNIÈRES**
**2026-39 : Patrimoine – Acquisition du 7 rue Duboys d'Angers**

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de sa compétence en matière de constitution de réserves foncières pour le compte des communes, la Communauté urbaine « Angers Loire Métropole » a acquis, en mars 2023, un ensemble immobilier situé 7 rue Duboys d'Angers à Savennières. Cette acquisition réalisée à notre demande avait pour objectif de dynamiser le centre-bourg.

Aujourd'hui, il semble judicieux de revendre les appartements situés aux étages mais de conserver le rez-de-chaussée afin d'y installer une activité commerciale.

Pour cela, la commune sollicite aujourd'hui, le rachat de ce bien immobilier, cadastré section C n°512.

Le prix de cession 2026, tel que calculé selon les règles de portage s'élève à 212 945,46 € se décomposant comme suit :

Prix d'achat	195 000,00 €
Frais de notaire	5 387,10 €
Frais d'agence	12 350,00 €
Frais divers (commissaire de justice...)	208,36 €
<b>TOTAL</b>	<b>212 945,46 €</b>

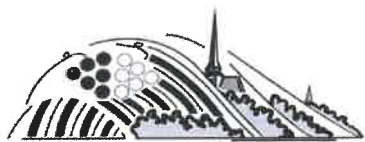
Les frais de portage 2026 ainsi que les frais de gestion, seront réglés à part par la commune.

Vu l'avis de France Domaines en date du 5 juin 2025 qui stipule que le prix global de cession n'appelle pas d'observation.

Je vous propose de :

- Approuver l'acquisition auprès d'Angers Loire Métropole de la parcelle située 7 rue Duboys d'Angers, cadastrée section C n°512, d'une surface de 50 m<sup>2</sup>, au prix de 212 945,46 € net vendeur,
- Confirmer que cette acquisition bénéficie des dispositions de l'article 1042 du Code Général des Impôts, exonérant les communes de toute perception au profit du Trésor,
- Autoriser moi-même ou mon représentant à signer l'acte notarié et toutes pièces nécessaires à la conclusion de cette cession,
- Inscrire la dépense au budget primitif de l'exercice en cours et, en tant que de besoin, des exercices suivants,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte ces propositions.



## SAVENNIÈRES

ABSTENTION	0	Dont pouvoir(s)	0
CONTRE	0	Dont pouvoir(s)	0
POUR	8	Dont pouvoir(s)	13

### 2026 : Patrimoine - Vente 2 rue Duboys d'Angers - appartement n°2

Délibération reportée

### 2026 Finances – Décision modificative n°1

Délibération reportée

### Décisions du maire prises au titre de l'article L 2122-22 du CGCT

Dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal à Monsieur le Maire, vous trouverez ci-dessous la liste des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Numéro	Date	Objet	Montant HT	Montant TTC
DM-2026-025	05-mai	Travaux supplémentaire désamiantage vestiaires stade - France DESAMIANTAGE	4 865,54 €	5 838,65 €

### Informations diverses

- 1- Nettoyage de la trémie : Le nettoyeur haute pression est tombée en panne ce qui ne nous permet pas de terminer les travaux.
- 2- Travaux route de Rochefort : l'information d'hier a été mal comprise. La route est fermée aujourd'hui et demain d 8h15 à 16h45.

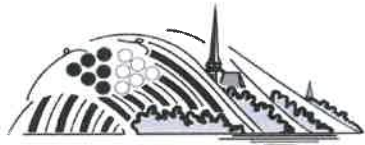
### Informations virements de crédits budgétaires (décisions du maire prises au titre de l'article L 2122-22 du CGCT)

Sans objet

### Clôture de séance

La séance est clôturée à 19h30.

Le conseil municipal, pourra répondre, après les questions diverses à des questions du public ayant trait aux affaires de la commune. Ces questions sont transmises en mairie, à l'adresse [mairie@savennieres.fr](mailto:mairie@savennieres.fr), 48h au moins avant la séance.



**SAVENNIÈRES**

AFFICHAGE : 19/05/2026

### **Dates des prochains conseils municipaux**

- Mardi 30 juin 2026 à 19h
- Mardi 8 septembre 2026 à 20h
- Mardi 3 novembre 2026 à 20h
- Mardi 15 décembre 2026 à 20h

### **Approbation du compte-rendu**

Le Maire

Jérémy GIRAULT

Le secrétaire de séance

Nicolas BRARD